

«2B PROMO»

Société par actions simplifiée Unipersonnelle
au capital de 5000 €uros
Siège social : 175 Avenue du Col de l'Ange
13420 GEMENOS
805 144 235 RCS MARSEILLE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JANVIER 2026**

L'an Deux mille vingt six
Et Le 1^{ER} Janvier à 10 heures

L'associée unique, Madame BROUSSE Emmanuelle, de la société 2B PROMO s'est réunie en Assemblée Générale extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'associé unique décide de transférer le siège de la société du 2160 Avenue de la 1ere division blindée 13420 Gémenos à compter du 1^{er} Mars 2026.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Le siège social est fixé à Gémenos, 175 Avenue du Col de l'Ange 13420 Gémenos

Le reste de l'article restant inchangé

Résolution adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 11 heures.

A Gémenos Le 1^{er} janvier 2026
La Présidente

